

Province de Québec
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du **19 avril 2021 à 17 h 00**, par conférence vidéoconférence, à laquelle étaient présents :

M.	Bernard St-Gelais	Maire
M.	Marc Lavoie, conseiller	siège 1
M.	Dany Gauthier, conseiller	siège 2
M.	Jacques Gauthier, conseiller	siège 3
M ^{me}	Eve Larouche, conseillère	siège 4
M ^{me}	Christine Durand-Duperré, conseillère	siège 6

M. Michel Perreault, CPA, CMA, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

À 17 h 00, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION;
2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. DÉMISSION DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE-MME SONIA GAGNÉ;
4. EMBAUCHE DE MME SANDY BOIVIN-AUDET COMME SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE;
5. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO. 383.21 : ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES ET SES ÉQUIPEMENTS;
6. ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT NO. 383.21 : ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES ET SES ÉQUIPEMENTS;
7. ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE M. ROGER TREMBLAY, CHEMIN DES ORIGNAUX;
8. LEVÉE DE LA SÉANCE.

1. AVIS DE CONVOCATION

Considérant l'article 157 du code municipal, les membres du Conseil de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget étant tous présents par vidéoconférence le 19 janvier 2021 à 17h00, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Avis de convocation;
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour;
3. Démission de la secrétaire-trésorière adjointe – Mme Sonia Gagné;

4. Embauche de Mme Sandy Boivin-Audet comme secrétaire-trésorière adjointe;
5. Avis de motion du règlement no. 383.21 : Acquisition d'un camion 10 roues et ses équipements;
6. Adoption du projet de règlement no. 383.21 : Acquisition d'un camion 10 roues et ses équipements;
7. Acceptation de la dérogation mineure de M. Roger Tremblay, chemin des originaux;
8. Levée de la séance.

**2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NO 175.21**

IL EST PROPOSÉ PAR : M.; Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance.

**3. DÉMISSION DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE
MME SONIA GAGNÉ
RÉSOLUTION NO 176.21**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;
APPUYÉE PAR : M^{me} Christine Durand-Duperré;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la démission de madame Sonia Gagné au poste de secrétaire-trésorière adjointe;

QUE la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget prend acte de la lettre de démission de Mme Gagné en daté du 16 avril 2021.

**4. EMBAUCHE DE MME SANDY BOIVIN-AUDET COMME
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE
RÉSOLUTION NO 177.21**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;
APPUYÉE PAR : M. Jacques Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède à l'embauche de madame Sandy Boivin-Audet, domicilié à Saint-Charles-de-Bourget comme secrétaire-trésorière adjointe.

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit rémunérée selon l'échelon 2 de l'échelle salariale en vigueur.

QUE les conditions d'emplois offert à Mme Boivin-Audet soient celles tel que prévues à la politique de travail en vigueur, notamment la période d'essai de 6 mois, les assurances collectives et la contribution au fonds de pension.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder à l'embauche.

5. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 383.21 : ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES ET SES ÉQUIPEMENTS

Madame Eve Larouche, conseillère, donne avis qu'à une séance ultérieure, elle verra à présenter ou à faire présenter avec dispense de lecture le règlement décrétant un emprunt et une dépense pour l'acquisition d'un camion 10 roues et ses équipements.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

6. ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 383.21 : DÉCRÉTANT UNE DÉPENSES ET UN EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES ET SES ÉQUIPEMENTS
RÉSOLUTION NO 178.21

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉE PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte le projet de règlement d'emprunt no. 383.21, décrétant une dépense de 273 000\$, dont le financement prévu est un emprunt de 148 000\$ et une appropriation au surplus non-affecté au montant de 125 000\$, le tout pour l'acquisition d'un camion 10 roues et ses équipements.

QUE la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accorde la dispense de lecture dudit règlement.

QUE la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise le Maire M. Bernard St-Gelais et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer tout document relatif au dossier.

7. ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE M. ROGER TREMBLAY, CHEMIN DES ORIGNAUX
RÉSOLUTION NO 179.21

CONSIDÉRANT que la demande de M. Roger Tremblay a été recommandé par le comité consultatif d'urbanisme, le tout en date du 24 mars 2021;

CONSIDÉRANT qu'un avis public de la présente demande a été publié conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT que toute personne intéressée a eu l'opportunité de se faire entendre.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;
APPUYÉE PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte sous la recommandation du comité consultatif d'urbanisme la dérogation mineure visant à accepter que la construction d'un garage en partie dans la cour avant.

QUE la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer tout document relatif au dossier.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la séance soit levée à 17 h 25.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim
